



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes**

**Rapport contenant des informations sensibles, non communicables au sens de
l'article L124-4 du code de l'environnement**

Rapport de contrôle de l'inspection des installations classées		
Référence : UDR-CRT-2021-384		
Nom et adresse de l'établissement contrôlé		Code DREAL
ARKEMA FRANCE Usine de Pierre Bénite Rue Henri Moissan BP 20 69491 Pierre-Bénite SIRET : 31963279000238		Code inspection 0006103685 Priorité DREAL <input checked="" type="checkbox"/> PN <input type="checkbox"/> AE <input type="checkbox"/> SP <input type="checkbox"/> Autre Régime <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> NC SEVESO <input checked="" type="checkbox"/> HAUT <input type="checkbox"/> BAS
Activité principale : Fabrication de produits chimiques fluorés		
Date du contrôle : 16 septembre 2021		
Inspecteur(s) : Christophe POLGE		
Type de contrôle		
<input checked="" type="checkbox"/> Inspection annoncée		<input checked="" type="checkbox"/> Inspection planifiée
<input type="checkbox"/> Inspection inopinée		<input type="checkbox"/> Inspection circonstancielle
Circonstances du contrôle		
<input checked="" type="checkbox"/> Plan de contrôle de la DREAL		<input type="checkbox"/> Plainte
<input type="checkbox"/> Incident/Accident du		<input type="checkbox"/> Autre :
Thème(s) du contrôle <ul style="list-style-type: none"> • Risques accidentels : EDD Mise à jour « Fluides généraux » et respect de certaines dispositions de l'arrêté ministériel applicable à la chaufferie gaz 		
Principale(s) installation(s) contrôlée(s) <ul style="list-style-type: none"> • Chaufferie • conduites postes de détente gaz 		
Référentiel(s) du contrôle <ul style="list-style-type: none"> • Arrêté du 26 mai 2014 relatif à la prévention des accidents majeurs dans les installations classées mentionnées à la section 9, chapitre V, titre Ier du livre V du code de l'environnement : articles cités dans les constats • Avis du 8 février 2017 du ministère de l'environnement relatif au réexamen quinquennal des études de dangers des ICPE de statut Seveso seuil haut • Notice de réexamen HSEQ-21-024 de mai 2021 et EDD mise à jour HSEQ/RPU/017W de mai 2021 • Arrêté du 3 août 2018 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre de rubrique 2910 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement : articles cités dans les constats 		
Personne(s) rencontrée(s) et fonction(s)		
Nom	Société	Qualité
Oliver CHILCOTT	ARKEMA FRANCE	Chef du service HSEQ
Marc-Olivier GUEDON	ARKEMA FRANCE	Chef du service fabrication Foranes
Nicolas POUNSOL-SOGGIU	ARKEMA FRANCE	Ingénieur ICPE projets
Copies	<input checked="" type="checkbox"/> Exploitant <input type="checkbox"/> Autre :	